

BURUNDI

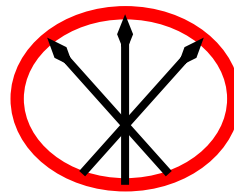
CONTRIBUTION ÉCRITE CONJOINTE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR LE TROISIEME CYCLE DE L'EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL



Collectif des Avocats pour la Défense des Victimes de Crimes de Droit International Commis au Burundi (CAVIB)



FO.CO.DE



Coalition
Burundaise pour
la CPI

Avec le soutien de :

Centre pour les droits civils et politiques (CCPR-Centre)

Fédération internationale de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (FIACAT)

Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT)

Organisations qui intègrent la coalition

1. Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) est une association sans but lucratif dont la mission est la lutte pour le respect de la dignité humaine, plus particulièrement pour l'abolition de la torture et de la peine de mort. L'ACAT-Burundi agit pour tous ceux qui sont torturés, détenus dans des conditions inhumaines, condamnés à mort ou qui ont disparu quelles que soient leurs origines, opinions politiques ou croyances religieuses. L'ACAT-Burundi inclut également dans ses axes de combat la lutte contre les violences sexuelles.
2. Association pour la protection des droits humains et des personnes détenues (APRODH) créée en août 2001, a pour objectifs statutaires la défense des droits humains; la protection des personnes détenues ; l'assistance des victimes de torture; l'organisation de formations relatives à la prévention et documentation des cas de torture; l'organisation de séances d'écoute et de conseil aux victimes et ; de réadaptation psychosociale et professionnelle. <http://www.aprodh.org>
3. Le collectif des avocats pour la défense des victimes de crimes de droit international commis au Burundi (CAVIB) est un collectif d'avocats Burundais en exil chargé de saisir les mécanismes internationaux au nom des victimes de violations graves des droits de l'Homme. www.avocatsdesvictimes.org
4. La coalition burundaise pour la cpi (CB-CPI) a été créée en 2006 pour faire face à l'inertie et l'inefficacité de la justice Burundaise et combattre l'impunité devenue endémique dans le pays.
5. La Coalition de la Société Civile pour le Monitoring Electoral (COSOME) a été mise en place pour la protection et promotion des droits humains, de la bonne gouvernance et de la démocratie.
6. Forum pour le renforcement de la société civile (FORSC), composé de plus de 146 organisations, a pour objectif le renforcement de la société civile afin de promouvoir l'Etat de droit, la paix et la prospérité au Burundi. www.forsc.org
7. Le forum pour la conscience et le développement (FOCODE) a été créé en août 2001 par un groupe de 27 étudiants de toutes régions et ethnies confondues. En avril 2017 la FOCODE a lancé la campagne la campagne «Ndondeza » afin de documenter des cas de disparitions forcées et d'aider les familles des disparus à retrouver leurs proches. www.focode.org
8. La ligue ITEKA, créée en 1991 à l'initiative d'un groupe de cadres issus de diverses catégories socioprofessionnelles (professeurs universitaires, médecins, juristes, religieux, etc.) a pour mission de défendre et de promouvoir les droits humains, et de prévenir leurs violations. <http://www.ligue-iteka.africa-web.org/>
9. Le réseau des citoyens probes (RCP) est une association sans but lucratif créée en 2005 et composée d'une quarantaine d'étudiants, de lauréats et de fonctionnaires des différentes universités publiques et privées du Burundi. Ils

travaillent en faveur de la promotion de la bonne gouvernance, de la lutte contre la corruption et de l'éducation civique.

10. SOS-TORTURE / BURUNDI a été créée après la grave crise qui secoue le Burundi depuis le troisième mandat controversé de Pierre NKURUNZIZA. La coalition a pour objectifs d'informer l'opinion tant nationale qu'internationale sur les violations graves des droits de l'Homme au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les assassinats, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires. <http://sostortureburundi.org>
11. L'union burundaise des journalistes (UBJ) est un syndicat créé en octobre 2009 par des professionnels des médias burundais qui compte 450 membres. Elle a pour mission d'œuvrer pour une solidarité des professionnels des médias afin d'obtenir de meilleures conditions de travail et un environnement légal favorable à la liberté de la presse et d'expression.